

INFORMATION A LA POPULATION

Le 22 janvier 2014, les services de l'Etat sont venus présenter à la population le résultat des études attendues depuis maintenant dix années sur le comportement de la mine en présence d'eau dans les galeries.

Le résultat aujourd'hui affiché clairement par l'Etat est le classement de la ville haute (*nord canal*) en zone de risque d'aléa moyen.

Ce classement qui semble presque « rassurant » est dans les faits une véritable catastrophe pour nous propriétaires. En effet, le protocole qui existe depuis dix années sur la constructibilité de la ville nous permettait d'aménager nos constructions et même d'agrandir celles-ci en limitant cependant ces extensions à 20% de la superficie existante.

Ce même protocole permettait également de construire les bâtiments nécessaires à la vie sociale de la commune, (*équipements collectifs, cabinet médical par exemple*).

Demain, au nom du principe de précaution, l'Etat nous interdira d'édifier toutes constructions nouvelles, mais aussi toutes extensions de nos maisons. Cette décision aura pour conséquence une impossibilité pour nous de vendre nos habitations. Qui demain achètera une maison classée en zone à risque, même moyen, si en plus cette personne ne peut envisager aucun aménagement ?

Nous pouvons comprendre que l'Etat, en connaissance d'un risque, adopte un principe de précaution et interdise de construire dans certaines parties du territoire. Nous ne sommes pas inconscients au point d'exposer demain des populations nouvelles face à des risques reconnus. Mais nous exigeons que l'application de ce principe soit proportionnelle au risque affiché.

NOUS NE POUVONS RESTER SANS REAGIR.

NOUS DEVONS NOUS BATTRE POUR NOS MAISONS, POUR NOS ENFANTS. BEAUCOUP D'ENTRE VOUS ONT CONSACRÉ POUR CES MAISONS D'IMPORTANTES SACRIFICES.

NOUS NE POUVONS PAS, AU NOM D'UN RISQUE TRES INCERTAIN ET D'UN PRINCIPE DE PRECAUTION MAL APPLIQUE, NOUS LAISSER RUINER.

SELIDAIRE a rencontré les deux têtes de liste pour les élections municipales. Nous leur avons demandé de faire cause commune pour ce dossier. L'organisation de ces élections était certainement le moment privilégié de nous faire entendre des représentants de l'Etat.

Malheureusement, nos futurs élus n'ont pas compris la gravité de notre situation.

Pour eux, les élections semblent être la priorité du moment.

ENSEMBLE NOUS POUVONS AGIR.

**NOUS INVITONS L'ENSEMBLE DES HABITANTS ET
PROPRIETAIRES DE VARANGEVILLE ADHERENTS OU
NON**

**A PARTICIPER A L'ASSEMBLÉE GENERALE DE
L'ASSOCIATION SELIDAIRE**

LE 28 FEVRIER 2014 A 20h30

SALLE GÉRARD PHILIPPE

VARANGEVILLE

**VENEZ NOMBREUX OU NE VENEZ PAS DIRE DEMAIN QUE
VOUS NE SAVIEZ PAS**

Le président de SELIDAIRE

Michel Jacquet